

fiche info patient

FICHE REMISE LE

...../...../.....

PAR DR

.....

FICHE CRÉÉE AVANT 2012

DERNIÈRE MISE À JOUR :
MAI 2025

AUTO-SONDAGE (URINAIRE) PROPRES INTERMITTENTS

Madame, Monsieur,

Cette fiche, rédigée par l'Association Française d'Urologie est un document destiné à vous aider à mieux comprendre les informations qui vous ont été expliquées par votre urologue ou médecin MPR à propos de votre maladie et des choix thérapeutiques que vous avez faits ensemble.

En aucune manière ce document ne peut remplacer la relation que vous avez avec votre médecin référent. Il est indispensable en cas d'incompréhension ou de question supplémentaire que vous le revoyiez pour avoir des éclaircissements.

Vous sont exposés ici les raisons de l'acte qui va être réalisé, son déroulement et les suites habituelles, les bénéfices et les risques connus même les complications rares.

Prenez le temps de lire ce document éventuellement avec vos proches ou votre médecin traitant, revoyez votre urologue si nécessaire.

POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE :

WWW.UROFRANCE.ORG/ESPACE-GRAND-PUBLIC/

Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.

QU'EST-CE QUE L'AUTO-SONDAGE ?

Le but de l'auto-sondage est d'assurer une vidange régulière de la vessie grâce à l'introduction par vous-même d'une sonde par l'urètre jusqu'à la vessie. Il est indiqué lorsque le mauvais fonctionnement de la vessie ne permet plus une évacuation naturelle, facile et sûre des urines. Il est recommandé de faire environ 4 à 6 auto-sondages par jour, le premier au lever, le dernier avant le coucher.

Si besoin vous pouvez en faire plus et il n'y a pas de risque à faire plus de sondage que ce qui vous a été prescrit (parce que vous en ressentez le besoin, ou parce que cela est plus pratique pour vous...). S'il vous arrive souvent de faire davantage de sondages que ce qui vous a été prescrit, il faut alors en parler lors de votre prochaine consultation.

POURQUOI PROPOSER LES AUTO-SONDAGES ?

L'objectif du changement de mode de vidange vésicale (façon d'uriner) au profit des auto-sondages est de vider correctement et totalement votre vessie. Le fonctionnement de votre vessie a été évalué à travers les différents examens que votre médecin vous a fait pratiquer. Si vous ne videz pas votre vessie dans sa totalité ou bien si votre vessie travaille mal ou trop pour se vider, il existe des risques importants d'infection urinaire, voire d'insuffisance rénale. Rapidement ou à long terme vous pouvez avoir des complications graves liées à ces problèmes urinaires.

Il n'existe pas de traitement médicamenteux ou ces derniers ont été inefficaces pour vous permettre de vider votre vessie correctement et sans danger.

En particulier pour les patients atteints de

pathologies neurologiques, les auto-sondages peuvent être associés à la prise de médicaments ou à la réalisation d'injections régulières de toxine botulique dans la vessie dans le but de la calmer. En effet, les sondages permettent de bien vider la vessie, mais dans certains cas, la vessie travaille de façon anarchique et désorganisée, ce qui peut être responsable de fuites ou de complications.

Les auto-sondages vont permettre d'améliorer votre qualité de vie et de vous protéger contre les complications urinaires.

COMMENT APPRENDRE LES AUTO-SONDAGES ?

Lors d'une consultation, ou d'une hospitalisation, la technique des auto-sondages va vous être enseignée. Vous apprendrez à vous sonder en position assise et en position couchée afin que vous puissiez vous sonder n'importe où, même en dehors de chez vous : dans des toilettes publiques, au travail, chez des amis... Vous essayerez plusieurs types de sondes afin de trouver celle qui vous convient le mieux. Le but est que vous sachiez vous sonder seul, dans n'importe quel endroit, à l'aide du type de sonde que vous aurez choisi.

COMMENT FAIRE L'AUTO-SONDAGE ?

Vous utiliserez des sondes qui sont à usage unique. Le sondage en lui-même doit être fait de manière propre, mais non stérile : c'est à dire qu'il faut vous laver les mains avant et après le sondage, vous pouvez faire une toilette intime à l'eau et au savon ou à l'aide de lingettes sans désinfectant ni alcool, mais cela n'est pas nécessaire à chaque sondage. Enfin lors de la manipulation de la sonde, il faut essayer de ne pas toucher la sonde (on parle de technique « no-

touch »), mais si vous avez besoin de la toucher pour introduire la sonde, cela n'est pas grave. Le plus important est de bien vider la vessie, et ce régulièrement.

Si besoin vous pouvez utiliser des accessoires pour vous aider à réaliser le sondage, tel qu'un miroir, une pince pour aider à écarter les jambes ou tenir les vêtements.

Selon les cas le sondage peut être fait à heure fixe ou sur sensation de besoin : cela sera abordé lors de votre apprentissage et réévalué à chaque consultation.

EST-CE QUE LES AUTOSONDAGES SONT DOULOUREUX ?

La technique des auto-sondages est indolore grâce aux évolutions des matériels de sondage. Lors de l'apprentissage, on vous montre toute la gamme des sondes disponibles et on vous guide dans le choix du matériel le plus adapté à votre cas.

Vous pouvez ressentir une gêne, voire une douleur lors des sondages en cas de contraction importante de votre sphincter : signalez le pour ajuster le geste et ou la sonde.

QUELS SONT LES RISQUES DES AUTOSONDAGES ?

Le fait d'avoir une vessie qui ne se vide pas bien expose automatiquement à une plus grande concentration de bactéries dans votre vessie par rapport à une vessie qui se vide normalement.

Cette présence de bactéries vous expose, plus que la population normale, à avoir des infections urinaires (avec des symptômes ou de la fièvre). Les auto-sondages permettent de faire en sorte que ces épisodes d'infections urinaires graves soient considérablement diminués. En revanche, vous aurez toujours des germes présents dans les urines, mais ils ne resteront pas suffisamment longtemps dans la vessie pour entraîner des symptômes mettant votre santé en jeu. Il ne faut donc pas faire d'analyse bactériologique des urines (ECBU) de façon systématique : il faut faire cette analyse si on a des symptômes qui font craindre une infection, ou avant un examen ou geste invasif (fibroscopie urinaire, bilan urodynamique etc...). Les autres risques sont rares et peuvent inclure une plaie ou un saignement de l'urètre, et plus spécifiquement chez l'homme un risque d'infections des organes génitaux (testicules, prostate, épididyme).

Si au contraire vous ne faites pas les sondages au rythme prescrit, vous avez des risques de complications telles que décrites plus tôt dans la fiche. Il faut toujours avoir des sondes (usage unique) avec vous. Si vous n'en n'avez pas assez ou si vous ne pouvez pas vous en procurer, vous pouvez réutiliser la même sonde (s'il s'agit d'une sonde sans film de protection). Dans ce cas-là il convient de laver la sonde à l'eau et au savon, la sécher à l'air et la conserver dans une boîte de type tupperware dont l'intérieur est lavé à l'eau et au savon puis séché par un papier essuie tout. Ainsi on peut utiliser 1 sonde/jour jusqu'à 1/semaine selon les conditions de vie, en cas de situation extrême.

Il est rappelé que toute intervention chirurgicale comporte un certain nombre de risques y compris vitaux,

tenant à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles. Certaines de ces complications sont de survenue exceptionnelle (plaies des vaisseaux, des nerfs et de l'appareil digestif) et peuvent parfois ne pas être guérissables. Au cours de cette intervention, le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux initialement prévus, voire une interruption du protocole prévu.

Toute chirurgie nécessite une mise au repos et une diminution des activités physiques. Il est indispensable de vous mettre au repos et de ne reprendre vos activités qu'après accord de votre chirurgien.



EN CAS D'URGENCE,
votre urologue vous donnera la conduite à tenir.

En cas de difficulté à le joindre,

faites le 15.

Fumer augmente le risque de complications chirurgicales de toute chirurgie,

en particulier risque infectieux (X3) et difficulté de cicatrisation (X5). Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant l'intervention diminue significativement ces risques. De même, Il est expressément recommandé de ne pas recommencer à fumer durant la période de convalescence.

Si vous fumez,



**parlez-en à votre médecin,
votre chirurgien et votre
anesthésiste**



**ou appelez la ligne
Tabac-Info-Service au 3989**



**ou par internet :
[tabac-info-Service.fr](http://tabac-info-service.fr)**

pour vous aider à arrêter.

Consentement éclairé

DOCUMENT DE CONSENTEMENT AUX SOINS

Dans le respect du code de santé public (Article R.4127-36), je, soussigné (e) Monsieur, Madame, reconnaît avoir été informé (e) par le Dr en date du/...../....., à propos de l'intervention qu'il me propose : **auto-sondage (urinaire) propres intermittents**.

J'ai bien pris connaissance de ce document et j'ai pu interroger le Dr qui a répondu à toutes mes interrogations et qui m'a rappelé que je pouvais jusqu'au dernier moment annuler l'intervention.

Ce document est important. Il est indispensable de le communiquer avant l'intervention. En son absence, votre intervention sera annulée ou décalée.

Fait à

Le/...../.....

En 2 exemplaires,

Signature

Cette fiche a été rédigée par l'Association Française d'Urologie pour vous accompagner. Elle ne doit pas être modifiée. Vous pouvez retrouver le document original et des documents d'information plus exhaustifs sur le site www.urofrance.org/espace-grand-public/

L'Association Française d'Urologie ne peut être tenue responsable en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents sans son accord.

Personne de confiance

Madame, Monsieur,

En application de la loi du 4 mars 2002, dite « loi Kouchner » sur le droit des patients, il nous est demandé d'améliorer leur environnement proche lors de leur prise en charge.

En plus du consentement éclairé qui décrit l'indication et les risques de l'intervention que vous allez prochainement avoir, nous vous prions de trouver ci-joint une fiche de désignation d'une personne de confiance.

Cette désignation a pour objectif, si nécessaire, d'associer un proche aux choix thérapeutiques que pourraient être amenés à faire les médecins qui vous prendront en charge lors de votre séjour. C'est une assurance, pour vous, qu'un proche soit toujours associé au projet de soin qui vous sera proposé.

Elle participera aux prises de décisions de l'équipe médicale si votre état de santé ne vous permet pas de répondre aux choix thérapeutiques.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir consciencieusement ce document et de le remettre à l'équipe soignante dès votre arrivée.

☐ JE NE SOUHAITE PAS DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

À

Le/...../.....

Signature

☐ JE SOUHAITE DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

Cette personne est :

Nom : Prénom :

Lien (époux, épouse, enfant, ami, médecin...) :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse :

J'ai été informé(e) que cette désignation vaut pour toute la durée de mon hospitalisation. Je peux révoquer cette désignation à tout moment et dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement en remplissant une nouvelle fiche de désignation.

Date de confiance :

...../...../.....

Signature

Signature de la personne